

ASSESSMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VUE

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette évaluation permet de faire rapidement le point sur la situation de la personne handicapée de la vue, en tenant compte de sa situation professionnelle ou de son projet de formation.

... DANS QUEL CAS ?

Lorsqu'il est nécessaire d'évaluer la situation au poste de travail, en formation, lors de la recherche d'un emploi ou pour déterminer les prochaines actions à entreprendre.

... DANS QUEL BUT ?

Le rapport d'évaluation, complété par des recommandations pour les démarches futures et d'un rapport détaillé de basse vision, permet de planifier les prochaines étapes avec soin et sur le long terme. Les résultats seront discutés, si nécessaire, avec toutes les personnes concernées.

NOS PRESTATIONS :

- Bref diagnostic de l'acuité visuelle fonctionnelle en tenant compte des documents médicaux déjà existants
- Evaluation des méthodes de travail à l'ordinateur et avec les documents papiers
- Présentation des moyens auxiliaires et des techniques de travail compensatoires adéquats
- Si nécessaire, évaluation de la situation au lieu de travail ou de formation
- Recommandations pour la marche à suivre

Début : possible à tout instant

Durée : une demi-journée (éventuellement avec ensuite une visite au poste de travail)

Facturation : tarif AI en vigueur

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70

• SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

ASSESSMENT PLUS POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VUE

Cette prestation est seulement proposée à Bâle et en allemand

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette évaluation permet de faire rapidement le point sur la maîtrise des techniques compensatoires d'une personne déjà équipée de moyens auxiliaires dans le cadre d'une profession adaptée à la malvoyance.

... DANS QUEL CAS ?

Pour évaluer si les moyens auxiliaires utilisés à la place de travail permettent un travail efficace et quelles stratégies compensatoires sont utilisées.

... DANS QUEL BUT ?

Le rapport d'évaluation, comprenant notamment les résultats des tests, un rapport détaillé de basse vision et des recommandations pour les démarches futures permet d'évaluer le niveau de maîtrise des techniques compensatoires. Il est aussi à la base de la planification des prochaines étapes du processus. Les résultats seront discutés avec toutes les personnes concernées.

NOS PRESTATIONS :

- Bref diagnostic de l'acuité visuelle fonctionnelle en tenant compte des documents médicaux déjà existants
- Evaluation des méthodes de travail à l'ordinateur et avec des documents papiers
- Evaluation du niveau de maîtrise des techniques compensatoires avec les moyens auxiliaires utilisés
- Recommandations pour la suite

Début : possible à tout instant

Durée : une journée à Bâle, en allemand

Facturation : tarif AI en vigueur

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

INTAKE@SIBU.CH
TELEPHONE 061 564 04 05



SIBU

SCHWEIZERISCHE FACHSTELLE
FÜR SEHBEHINDERTE
IM BERUFLICHEN UMFELD

ZÜRCHERSTRASSE 149
4052 BASEL

WWW.SIBU.CH

BILAN PROFESSIONNEL

Cette prestation est seulement proposée à Bâle et en allemand

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Ce bilan permet d'évaluer avec exactitude les possibilités de formation et de reconversion adaptées au handicap de la vue. Une évaluation complémentaire des moyens auxiliaires adéquats et des techniques de travail compensatoires permet d'établir un programme d'entraînement pour assurer un mode de travail efficace.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin de reconversion en cas de handicap visuel ou besoin d'évaluation dans le cadre des mesures professionnelles de l'AI.

... DANS QUEL BUT ?

La réunion finale permet de faire le point sur les possibilités professionnelles et techniques à disposition de la personne handicapée de la vue et d'émettre des recommandations quant à la marche à suivre. Un rapport final complété d'un rapport de basse vision détaillé décrit tous les aspects du bilan professionnel effectué.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation en basse vision spécialisée suivie d'un entraînement aux moyens auxiliaires et techniques de travail compensatoires adaptés aux besoins
- Evaluation des logiciels auxiliaires pour le travail sur ordinateur, suivie d'un entraînement aux techniques de travail compensatoires sur ordinateur
- Evaluation des capacités existantes en matière de formation ainsi qu'au niveau professionnel
- Evaluation des qualifications professionnelles de base et, si nécessaire, développement ciblé de celles-ci
- Evaluation des possibilités de formation et de reconversion adaptées aux besoins de la personne handicapée de la vue
- Acquisition ciblée de connaissances spécifiques dans les domaines de la reconversion envisagée

Début : quatre fois par an

Durée : trois mois (à raison de cinq jours par semaine) avec possibilité de prolongation, seulement à Bâle, en allemand

Facturation : tarif AI en vigueur

Logement : possibilité de loger à Bâle, en cas de besoin



SIBU

SCHWEIZERISCHE FACHSTELLE
FÜR SEHBEHINDERTE
IM BERUFLICHEN UMFELD

ZÜRCHERSTRASSE 149
4052 BASEL

WWW.SIBU.CH

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

INTAKE@SIBU.CH
TELEPHONE 061 564 04 05

PRESTATIONS DE FORMATION

FORMATION DE BASE POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VUE À PLEIN TEMPS

Cette prestation est seulement proposée à Bâle et en allemand

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette formation permet une évaluation des moyens auxiliaires adéquats et des techniques de travail compensatoires ainsi qu'un entraînement pour développer un mode de travail efficace et adapté au handicap de la vue. Un soutien dans des domaines spécifiques à la profession est possible en cas de besoin. Des entraînements pratiques peuvent également être dispensés, parallèlement à la formation.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin de formation pour un mode de travail adapté au handicap de la vue, afin de conserver le poste professionnel actuel ou comme préparation pour une formation ou une reconversion.

... DANS QUEL BUT ?

Apprentissage des techniques de travail efficaces et adaptées au handicap de la vue, pour l'exercice d'une profession ou dans le cadre d'une formation. Un rapport final complété d'un rapport en basse vision détaillé décrit tous les aspects de cette formation de base pour personnes handicapées de la vue.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation par un spécialiste en basse vision, suivie d'un entraînement aux moyens auxiliaires et techniques de travail compensatoires adéquats
- Evaluation des logiciels auxiliaires pour le travail sur ordinateur, suivie d'un entraînement aux techniques de travail compensatoires adaptées sur ordinateur
- Si nécessaire, acquisition ciblée de connaissances spécialisées spécifiques au secteur d'activité
- Possibilité d'entraînements pratiques parallèlement à la formation
- En cas d'aptitude, achèvement de la formation avec remise de certificats reconnus

Début : quatre fois par an

Durée : trois mois (à raison de cinq jours par semaine) avec possibilité de prolongation, seulement à Bâle, en allemand

Facturation : tarif AI en vigueur

Logement : possibilité de loger à Bâle, en cas de besoin

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

INTAKE@SIBU.CH
TELEPHONE 061 564 04 05



SIBU

SCHWEIZERISCHE FACHSTELLE
FÜR SEHBEHINDERTE
IM BERUFLICHEN UMFELD

ZÜRCHERSTRASSE 149
4052 BASEL

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE FORMATION

FORMATION DE BASE POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VUE À TEMPS PARTIEL

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette formation permet une évaluation des moyens auxiliaires adéquats et des techniques de travail compensatoires ainsi qu'un entraînement pour développer un mode de travail efficace et adapté au handicap de la vue. Il faut prévoir du temps pour un approfondissement des connaissances en dehors des heures de formation.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin de formation pour un mode de travail adapté au handicap de la vue, afin de conserver le poste professionnel actuel ou dans le cas d'obligations familiales.

... DANS QUEL BUT ?

Apprentissage des techniques de travail efficaces et adaptées au handicap de la vue, pour l'exercice d'une profession ou dans le cadre d'une formation. Un rapport final complété d'un rapport en basse vision détaillé décrit tous les aspects de cette formation de base pour personnes handicapées de la vue.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation par un spécialiste en basse vision, suivie d'un entraînement aux moyens auxiliaires et techniques de travail compensatoires adéquats
- Evaluation des logiciels auxiliaires pour le travail sur ordinateur, suivie d'un entraînement aux techniques de travail compensatoires adaptées sur ordinateur
- Si nécessaire, acquisition ciblée de connaissances spécialisées spécifiques au secteur d'activité
- En cas d'aptitude, achèvement de la formation avec remise de certificats reconnus

Début : quatre fois par an

Durée : trois mois (à raison de deux ou trois jours par semaine) avec possibilité de prolongation

Facturation : tarif AI en vigueur

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70

● SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

PRÉPARATION À LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE

Cette prestation est seulement proposée à Bâle et en allemand

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette prestation permet de se préparer de façon ciblée à la formation professionnelle initiale choisie. Outre la préparation spécifique au domaine, il s'agira d'apprendre l'utilisation efficace des moyens auxiliaires et d'exercer des techniques de travail compensatoires. Des entraînements pratiques dans le domaine choisi donnent l'occasion de conforter le choix professionnel.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin de préparation à une formation professionnelle initiale.

... DANS QUEL BUT ?

Préparation spécifique à la formation prévue et apprentissage des techniques de travail compensatoires efficaces et adaptées au handicap de la vue. Un rapport final complété d'un rapport de basse vision détaillé décrit tous les aspects de la préparation suivie.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation par un spécialiste en basse vision ou réexamen de l'équipement en moyens auxiliaires, suivi d'entraînement aux moyens auxiliaires et techniques de travail compensatoires adaptés aux besoins
- Evaluation ou réexamen des logiciels auxiliaires pour le travail sur ordinateur, suivi d'entraînement aux techniques de travail compensatoires adaptées aux besoins
- Acquisition ciblée de connaissances spécialisées spécifiques à la formation
- Si nécessaire, développement des compétences extraprofessionnelles de base

Début : quatre fois par an

Durée : trois mois (à raison de cinq jours par semaine) avec possibilité de prolongation, seulement à Bâle, en allemand

Facturation : tarif AI en vigueur

Logement : possibilité de loger à Bâle, en cas de besoin

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

INTAKE@SIBU.CH
TELEPHONE 061 564 04 05



SIBU

SCHWEIZERISCHE FACHSTELLE
FÜR SEHBEHINDERTE
IM BERUFLICHEN UMFELD

ZÜRCHERSTRASSE 149
4052 BASEL

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE FORMATION

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Cette prestation est seulement proposée à Bâle et en allemand

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cours d'informatique et de langues étrangères pour personnes handicapées de la vue, avec diplômes reconnus à la clé.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin de formation continue dans la profession exercée.

... DANS QUEL BUT ?

Obtention de diplômes reconnus en informatique ou en langues étrangères.

NOS PRESTATIONS :

- Cours d'informatique et de langues étrangères pour personnes handicapées de la vue
- Examens de diplôme pour personnes handicapées de la vue

Début : quatre fois par an

Durée : trois mois avec option de prolongation, seulement à Bâle, en allemand

Facturation : tarif AI en vigueur

Logement : possibilité de loger à Bâle, en cas de besoin

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

INTAKE@SIBU.CH
TELEPHONE 061 564 04 05

● SIBU

SCHWEIZERISCHE FACHSTELLE
FÜR SEHBEHINDERTE
IM BERUFLICHEN UMFELD

ZÜRCHERSTRASSE 149
4052 BASEL

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE SOUTIEN

EQUIPEMENT EN MOYENS AUXILIAIRES ET ADAPTATION DES POSTES DE TRAVAIL

DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'équipement en moyens auxiliaires adéquats ou l'adaptation des postes de travail aux besoins des personnes handicapées de la vue permettent un travail efficace aussi bien dans la vie professionnelle que dans le cadre d'une formation. Lors d'un premier équipement, nous recommandons une formation de base préalable ou une initiation approfondie à ces outils et aux techniques de travail compensatoires adaptées. Si les conditions de prise en charge par l'AI sont remplies, l'équipement en moyens auxiliaires peut se faire pour le domaine privé également.

... DANS QUEL CAS ?

Besoins en moyens auxiliaires sur le lieu de travail ou de formation, ou besoin d'adaptations du poste de travail existant.

... DANS QUEL BUT ?

Adaptation du poste de travail ou de formation au handicap de la vue et utilisation efficace des moyens auxiliaires.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation personnalisée de la situation visuelle et du besoin en moyens auxiliaires sur le lieu de travail ou de formation
- Demande de prise en charge par l'AI et commande des moyens auxiliaires
- Installation des moyens auxiliaires et adaptation du poste de travail
- Initiation à l'utilisation des moyens auxiliaires
- Adaptations rendues nécessaires par l'invalidité

Début : possible en tout temps

Durée : selon les besoins individuels y compris adaptations rendues nécessaires par l'invalidité

Facturation : tarif OFAS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70



SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

FORMATION DE COURTE DURÉE AU POSTE DE TRAVAIL

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Formation à l'utilisation des logiciels mis à disposition au poste de travail ou de formation, en tenant compte des difficultés liées au handicap visuel et des besoins individuels.

L'utilisation des programmes d'accès à l'écran et de techniques de travail compensatoires est également entraînée si nécessaire.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin d'une formation de courte durée en informatique, à un poste de travail ou de formation déjà existant.

... DANS QUEL BUT ?

Utilisation sûre et efficace de logiciels à la place de travail ou de formation.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation personnalisée du besoin en formation
- Formation de courte durée adaptée au handicap visuel sur les logiciels mis à disposition à la place de travail
- Formation de courte durée sur les programmes d'accès à l'écran ou leurs mises à jour
- Formation de courte durée aux techniques de travail compensatoires adaptée aux besoins liés au poste de travail

Début : possible en tout temps

Durée : selon les besoins individuels

Facturation : tarif OFAS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70



SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE SOUTIEN

ADAPTATION DE LOGICIELS POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AVEC DES MOYENS AUXILIAIRES

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Configuration des logiciels utilisés à la place de travail pour permettre une utilisation adaptée au handicap visuel.

... DANS QUEL CAS ?

Applications informatiques difficilement accessibles avec les moyens auxiliaires.

... DANS QUEL BUT ?

Les applications utilisées au poste de travail peuvent être employées efficacement avec les moyens auxiliaires.

NOS PRESTATIONS :

- Evaluation personnalisée du besoin d'adaptation
- Configuration des applications en collaboration avec l'employeur et le fournisseur de logiciels

Début : possible en tout temps

Durée : selon les besoins individuels

Facturation : tarif OFAS

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

SRIHV@SRIHV.CH
TELEPHONE 021 345 00 70



SIBU

CENTRE SUISSE DE COMPÉTENCE
POUR LE HANDICAP VISUEL
EN MILIEU PROFESSIONNEL

C/O SRIHV
CHEMIN DES TROIS-ROIS 5B
1005 LAUSANNE

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE SOUTIEN

SOUTIEN SPÉCIALISÉ DÛ AU HANDICAP DE LA VUE

Cette prestation est seulement proposée en Suisse alémanique et en allemand

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Par cette prestation, nous assistons les employeurs et les centres de formation dans tous les aspects propres au handicap de la vue. Les employeurs sont conseillés quant aux conséquences du handicap de la vue sur le mode de travail et bénéficient d'une assistance dans le cadre de l'optimisation des procédés de travail. Assistance lors du transfert des techniques de travail adaptées au handicap de la vue à un poste de travail ou de formation.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin de soutien des centres de formation non spécialisés dans l'organisation des cours pour personnes handicapées de la vue, en matière de préparation des cours, de supports d'apprentissage et concernant le déroulement des examens. Besoin de soutien des employeurs lors de l'adaptation des domaines d'activité et des procédures pour les rendre accessibles aux personnes handicapées de la vue. Besoin de soutien lors du passage à des techniques de travail compensatoires à un nouveau poste de travail ou de formation.

... DANS QUEL BUT ?

Lors de formations, adaptation des cours et des examens aux besoins des personnes handicapées de la vue. Dans la pratique professionnelle, adaptation des procédés de travail et domaines d'activité aux personnes handicapées de la vue. Utilisation efficace des moyens auxiliaires et techniques de travail compensatoires à un poste de travail ou de formation.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

INTAKE@SIBU.CH
TELEPHONE 061 564 04 05

NOS PRESTATIONS :

- Information personnalisée sur le handicap de la vue, ses conséquences sur le mode de travail, les moyens auxiliaires utilisés et les techniques de travail compensatoires adéquates
- Assistance lors de l'organisation d'examens adaptés au handicap de la vue dans le cadre d'une formation
- Assistance lors de l'organisation de cours adaptés au handicap de la vue et pour l'utilisation de moyens auxiliaires dans le cadre d'une formation
- Assistance lors de l'adaptation des domaines d'activité aux personnes handicapées de la vue et lors de l'optimisation des procédés de travail à un poste de travail
- Assistance lors du transfert des nouvelles techniques de travail compensatoires à un nouveau poste de travail ou de formation

Début : possible en tout temps

Durée : selon les besoins individuels, en Suisse alémanique, en allemand

Facturation : tarif AI en vigueur



SIBU

SCHWEIZERISCHE FACHSTELLE
FÜR SEHBEHINDERTE
IM BERUFLICHEN UMFELD

ZÜRCHERSTRASSE 149
4052 BASEL

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE SOUTIEN

ACCOMPAGNEMENT DE FORMATION POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VUE

Cette prestation est seulement proposée en Suisse alémanique et en allemand

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Ce service permet aux personnes ayant terminé une formation de base pour personnes handicapées de la vue d'être soutenues pour les questions spécifiques à leur situation. Les centres de formation sont informés sur les méthodes de travail adaptées aux troubles de la vue. Nous apportons notre soutien lors du transfert des techniques de travail adaptées aux personnes handicapées de la vue sur une place de formation.

... DANS QUEL CAS ?

Les centres de formation non spécialisés ont besoin d'assistance lors de la mise en place de la formation, du choix du matériel didactique et de l'organisation des tests. Nous apportons notre aide lors du transfert des techniques de travail compensatoires nouvellement apprises en situation de formation.

... DANS QUEL BUT ?

Favoriser la réussite de la formation à travers la mise en place de cours et de modalités de contrôle adaptés aux personnes handicapées de la vue. Permettre une utilisation efficace des outils d'assistance et des techniques de travail compensatoires en situation de formation.

NOS PRESTATIONS :

- Information individuelle sur les troubles de la vue, les conséquences sur les méthodes de travail, les moyens auxiliaires utilisés et les techniques de travail adaptées
- Soutien lors de la mise en place des modalités de contrôle adaptées aux personnes handicapées de la vue pour compenser le handicap
- Soutien lors de la mise en place des cours et de l'utilisation de matériel didactique adaptés aux personnes handicapées de la vue
- Cours spécialisés complémentaires en informatique
- Prise en charge de séquences de cours spécialisées qui ne sont pas dispensées par les centres de formation de manière adaptée ou ne peuvent pas être complétées par des cours de soutien
- Soutien lors du transfert des techniques de travail compensatoires nouvellement apprises sur une place de formation
- Contrôle régulier du niveau de formation avec la participation des personnes concernées

Début : Il est possible de débiter à n'importe quel moment

Durée : selon les besoins individuels, en Suisse alémanique, en allemand

Facturation : tarif AI en vigueur



SIBU

SCHWEIZERISCHE FACHSTELLE
FÜR SEHBEHINDERTE
IM BERUFLICHEN UMFELD

ZÜRCHERSTRASSE 149
4052 BASEL

WWW.SIBU.CH

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

INTAKE@SIBU.CH
TELEPHONE 061 564 04 05

ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ POUR ÉLÈVES HANDICAPÉS DE LA VUE

Cette prestation est seulement proposée en Suisse alémanique et en allemand

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cet accompagnement des élèves handicapés de la vue dans la dernière année du secondaire I permet de conseiller les écoles dans tous les aspects relatifs au handicap. L'influence des troubles de la vue sur le mode de travail sont expliqués et le transfert des techniques de travail apprises à la situation scolaire est assuré.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin de soutien pour la mise en place des cours, l'adaptation du matériel éducatif et la définition des modalités d'examen pour les élèves handicapés de la vue scolarisés en école ordinaire. Besoin de soutien pour l'utilisation efficace de moyens auxiliaires et de techniques de travail compensatoires dans la vie quotidienne à l'école.

... DANS QUEL BUT ?

Réussite du degré secondaire I et aide décisionnelle pour l'entrée au degré secondaire II des élèves handicapés de la vue intégrés en milieu ordinaire. Utilisation efficace de moyens auxiliaires et de techniques de travail compensatoires en vue de l'entrée au degré secondaire II ou d'une début d'une formation professionnelle.

NOS PRESTATIONS :

- Information individuelle sur les troubles de la vue, leurs conséquences sur le mode de travail, l'emploi de moyens auxiliaires et de techniques de travail compensatoires appropriées
- Soutien lors de la mise en place des cours et de l'utilisation de matériel pédagogique adapté aux malvoyants et aveugles
- Soutien pour l'utilisation efficace de moyens auxiliaires et de techniques de travail compensatoires
- Soutien lors de la mise en place de modalités d'examen spécifiques dans le cadre de la compensation des désavantages
- Soutien dans les domaines de la locomotion, des activités de la vie journalière et dans l'organisation personnelle
- Vérification régulière du niveau de formation en concertation avec les personnes concernées

Début : début de la dernière année du degré secondaire I

Durée : dernière année du degré secondaire I, en Suisse alémanique, en allemand

Facturation : tarif AI en vigueur



SIBU

SCHWEIZERISCHE FACHSTELLE
FÜR SEHBEHINDERTE
IM BERUFLICHEN UMFELD

ZÜRCHERSTRASSE 149
4052 BASEL

WWW.SIBU.CH

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

INTAKE@SIBU.CH

TELEPHONE 061 564 04 05

PRESTATIONS DE SOUTIEN

COACHING EN MATIÈRE DE CANDIDATURE

Cette prestation est seulement proposée en Suisse alémanique et en allemand

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette prestation a pour but d'accompagner les personnes handicapées de la vue dans leur recherche d'emploi. Les employeurs potentiels reçoivent des informations spécifiques aux handicaps visuels traitant des conséquences du handicap sur la manière de travailler, mais aussi des renseignements sur les moyens mis en œuvre, les techniques de travail compensatoires et sur d'autres possibilités de soutien.

... DANS QUEL CAS ?

Besoin d'un accompagnement adapté lors de la recherche d'emploi à l'issue d'une formation initiale adaptée aux personnes handicapées de la vue ou d'une formation/reconversion accompagnée par Le Centre Suisse de Compétence pour le Handicap Visuel en Milieu Professionnel (SIBU).

... DANS QUEL BUT ?

(Ré)insertion professionnelle réussie et durable sur le premier marché du travail.

NOS PRESTATIONS :

- Soutien lors de la création du dossier de candidature
- Entraînement aux entretiens d'embauche
- Soutien lors de la création d'une stratégie de recherche d'emploi
- Accompagnement dans la recherche d'emploi
- Information aux employeurs potentiels sur l'incidence du handicap de la vue sur la manière de travailler, sur les moyens adaptés et les techniques de travail compensatoires et sur les possibilités de soutien de l'AI et du Centre Suisse de Compétence pour le Handicap Visuel en Milieu Professionnel (SIBU)
- Conseil aux employeurs potentiels sur l'adaptation du lieu de travail et la modification des procédures de travail en fonction des besoins des personnes handicapées de la vue

Début : Il est possible de débiter à n'importe quel moment

Durée : selon convention avec AI, en Suisse alémanique, en allemand

Facturation : tarif AI en vigueur

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

INTAKE@SIBU.CH
TELEPHONE 061 564 04 05



SIBU

SCHWEIZERISCHE FACHSTELLE
FÜR SEHBEHINDERTE
IM BERUFLICHEN UMFELD

ZÜRCHERSTRASSE 149
4052 BASEL

WWW.SIBU.CH

PRESTATIONS DE SOUTIEN

COURS ICA POUR PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VUE

Cette prestation est seulement proposée en Suisse alémanique et en allemand

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette prestation permet aux personnes très malvoyantes ou aveugles de suivre des cours ICA (information, communication, administration) adaptés à leurs besoins. L'enseignement ICA se différencie de l'enseignement traditionnel et est assuré par des spécialistes du Centre Suisse de Compétence pour le Handicap Visuel en Milieu Professionnel (SIBU) en fonction du programme et du calendrier des différentes écoles. Il peut être dispensé soit de manière comprimée lors d'un semestre supplémentaire ou parallèlement aux cours habituels. Les examens seront adaptés en fonction des personnes handicapées de la vue et seront organisés, selon entente, par l'école ou le SIBU.

... DANS QUEL CAS ?

Cours ICA pour personnes handicapées de la vue en formation.

... DANS QUEL BUT ?

Diplôme ICA adapté aux personnes handicapées de la vue selon le programme.

NOS PRESTATIONS :

- Enseignement ICA adapté aux personnes handicapées de la vue selon le programme des différents centres de formation
- Adaptation des examens et autres procédures de qualification en fonction des personnes handicapées de la vue
- Définition individuelle de la compensation des inégalités
- Déroulement des examens selon entente avec les différents centres de formation
- Organisation du matériel pédagogique en fonction des besoins

Début : selon convention individuelle selon

Durée : convention avec AI, en Suisse alémanique, en allemand

Facturation : tarif AI en vigueur

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

INTAKE@SIBU.CH
TELEPHONE 061 564 04 05



SIBU

SCHWEIZERISCHE FACHSTELLE
FÜR SEHBEHINDERTE
IM BERUFLICHEN UMFELD

ZÜRCHERSTRASSE 149
4052 BASEL

WWW.SIBU.CH